

NOM de l'école  
Jean Carcy Héricy

Procès-verbal du Conseil d'école  
Année scolaire 2021 / 2022

<b>Tél</b> : 01 64 3 88 50 Fax <b>Courriel</b> : Ce.0770165l @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 10/02/2022 De 18 H00 à 19 H 50.
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> Morel Jean-Charles		
IEN ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Christine Beaulaton		
Enseignants de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Liatard Corinne <input checked="" type="checkbox"/> Verjus Pascale <input checked="" type="checkbox"/> Soja Stéphanie <input checked="" type="checkbox"/> Lamare Claire <input checked="" type="checkbox"/> Morel Jean-Charles <input checked="" type="checkbox"/> Jousse Louise ( EFS ). <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Membres du RASED	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DDEN	<input checked="" type="checkbox"/> Terriac Isabelle		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mazzola Beaufort Adeline <input checked="" type="checkbox"/> Le Meur Elodie <input checked="" type="checkbox"/> Collet Chauffour Lucie <input checked="" type="checkbox"/> Coutison David <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Siuda Stephan		
Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/> Coppe Pascaline		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Absent(es)</b> X Charcosset Pierre ( ALPEH ) x <input type="checkbox"/> Terriac Isabelle	<b>Absent(es) excusé(es)</b> X <input type="checkbox"/> Christine Beaulaton x <input type="checkbox"/> Torres Yannick ( maire )	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Président de séance :  
Morel Jean-Charles

Secrétaire de séance :  
Le Meur Elodie

## ORDRE DU JOUR

### Points Conseil des Maîtres.

- / Carte scolaire **2022/2023**.\*\*Ouverture d'une sixième classe.
- / Projet semaine sans cartable. Prise en charge financière partielle par la mairie pour certaines familles.
- / Cross le **07/04/22 ( 5 classes )** + course d'orientation/randonnée le **27/06 ( 3 classes )**.
- / Attente de l'accord mairie pour le devis transport TRANSDEV pour la sortie du **27/06**.
- / Sortie vélo ( **CM1/CM2** ) sur une matinée ( **juin** ).
- / Photographe ( **21 mars** ).
- / Séances de piscine.\*\*
- / Intervention de l'association **Pie verte ( mairie )**. **2 classes concernées**.
- / Langues et options choisies par les familles des futurs collégiens.
- / Conseil école/collège. Séance de travail fixée au **23 mars**.
- / Démission de madame Liatard du poste de trésorière de l'association USEP HIRONDELLES.

### Points ALPEH :

- / Point sur la situation sanitaire.
- / Carte scolaire\*\*.
- / Les intervenants anglais/sport. Point sur la situation.
- /Créneaux piscine annulés\*\*. Il semblerait que les scolaires de Dammarie Lès Lys fréquentent la piscine. JC Morel a obtenu la réponse le **01/02/22( séances scolaires suspendues** depuis début janvier pour le département ).
- / Le projet d'école à venir pour les 3 prochaines années.
- / La collecte alimentaire.
- / Intervention sur le handicap.
- / Vente d'objets personnalisés. Mail du **13/12/21**, resté sans réponse ( **CM1 et CM1/CM2** ) quant au choix de l'objet.
- / Vente de chocolats.

/ Evénements : déguisements, kermesse, autres ?

### Questions à la mairie :

- / Trous dans la cour ( point solutionné, selon JC Morel ).
- / Boiseries du préau ( peinture ).

**\*\*Points communs.**

## **1. Carte scolaire 2022/2023 : ouverture prévue d'une sixième classe.**

L'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe est justifiée par le fait que 36, voire 37 élèves de CP devraient arriver en septembre 22 (contre 21 CM2 qui partent).

## **2. Point sur la situation sanitaire.**

- 57 cas de COVID ont été déclarés à l'école depuis mi-décembre (sur 135 élèves) avec un pic mi-janvier. La situation s'améliore : les classes sont de nouveau pleines.
- Les nombreux changements de règles et la mise en place du protocole avec les 3 autotests à effectuer en cas de cas contact ont éprouvé les enseignants et les parents mais globalement, tout s'est plutôt bien passé.
- M. Morel précise que chaque week-end et les mercredis, il a été destinataire de courriels signalant des cas de Covid. Il fallait donc immédiatement informer les familles des classes concernées. Les parents ont été compréhensifs et solidaires avec l'équipe enseignante.
- Une maman d'élève a demandé à ce que soit discuté le problème du rationnement en essuie-mains pour le séchage des mains après leur lavage. Mme Coppé précise qu'il n'y a pas de rationnement mais qu'il a été demandé aux enseignants de veiller à éviter le gâchis. Les enfants peuvent demander plus d'essuie-mains si le besoin s'en fait ressentir. Mme Soja précise qu'elle alterne le lavage et l'utilisation de gel hydroalcoolique.

## **3. Projet semaine sans cartable.** Prise en charge financière partielle par la mairie pour certaines familles qui en feront la demande. M. Morel rappelle qu'il a convié en novembre les familles à contacter le CCAS.

Quelques familles ont sollicité l'aide de la mairie et seront aidées pour le financement de cette semaine. Le CCAS étudie chacun des dossiers.

En cas d'impayé(s), (les chèques continuent actuellement d'être régulièrement donnés par les familles), M. Morel devra faire un bilan auprès de la mairie qui se chargera alors de contacter les familles.

La mairie versera prochainement 350€/classe à l'école pour ce projet, sachant que les prochaines échéances de paiement interviendront au mois de mars et début juin.

## **4. Actions et projets.**

- Un cross sera organisé le jeudi 07/04/2022 dans le parc de la mairie et les 5 classes y participeront. C'est Mme Libersac, Conseillère pédagogique de Circonscription – EPS, qui l'organise avec l'équipe enseignante et qui contactera la mairie pour l'utilisation du parc. Mme Coppé précise qu'il faudra établir un arrêté préfectoral pour fermer le parc et demande donc quelles parties du parc seront utilisées. Les parents seront sollicités pour encadrer le cross (3 parents/classe). L'ALPEH envisage d'offrir une médaille à tous les élèves.
- Une journée course d'orientation/randonnée sera organisée le 22/06 (date à confirmer) pour les classes de CP, CM1, CM1-CM2 dans la forêt de Fontainebleau (Mont d'Ussy). Le transport sera financé par la mairie et un devis (638 € pour 2 bus) doit être validé. L'organisation prévue est la suivante : randonnée la matin, pique-nique puis CO l'après-midi. Les parents seront sollicités pour encadrer.
- Une sortie vélo sera organisée pour la classe de CM1/CM2, comme l'année dernière, sur une matinée, en juin, avec l'aide du policier municipal, M. Revillon. Cette sortie est règlementairement très encadrée : il faut planifier le parcours (collège, bords de Seine), les parents accompagnateurs doivent passer des tests de pratique cycliste (un samedi matin dans la cour de l'école) pour obtenir un agrément. Mme Coppe confirme qu'il faut voir avec le policier

municipal pour les dates afin qu'il soit présent pour la sortie et l'agrément. M. Morel confirme savoir ceci.

- Mme Mazzola demande aux représentants de la mairie où en est la demande qui avait été formulée au sujet de potentielles interventions de M. Demichel sur la sécurité routière auprès des élèves. Même question au sujet des potentielles interventions de M. Revillon en tant que référent sécurité. Mme Coppé doit se renseigner.
- Mme Coppé transmet une demande à l'équipe enseignante émanant de M. Torres qui souhaiterait disposer début juin d'un planning des projets prévus par chaque enseignant pour l'année prochaine, de façon à anticiper le budget. L'équipe enseignante explique qu'il est difficile de planifier des projets si tôt d'autant plus qu'avec l'ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe, un(e) nouveau(elle) collègue arrivera, la répartition des classes par enseignant ne sera peut-être pas faite début juin et qu'il est donc impossible de prévoir des projets si l'enseignant(e) ne sait pas quelle classe il(elle) aura en charge. M. Morel confirme par ailleurs la possibilité de tout enseignant titulaire de muter pour une autre affectation dans le département ou dans un autre. L'équipe enseignante s'accorde à dire qu'elle serait en mesure de fournir le planning début juillet : Mme Coppé demandera à M. Torres si ce report est possible.

#### 5. Le photographe passera à l'école le 21 mars.

6. **Séances de piscine.** L'ALPEH avait fait part à M. Morel de questions au sujet des créneaux de piscine annulés car un parent avait signalé que la piscine de Dammarie-les-Lys accueillait des élèves. Après s'être renseigné auprès de la personne référente à l'inspection académique, M. Morel assure que c'est impossible, car l'annulation des cours de natation pour le public scolaire est une décision départementale.

#### 7. Intervenants anglais/sport.

- Intervenants sport : une personne a été contactée par M. Morel et la mairie, mais elle n'a jamais donné suite. La mairie va relancer les recherches d'un intervenant de sport pour l'année prochaine (l'intervenant doit être titulaire au minimum d'un BP JEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Il est proposé que la mairie diffuse une annonce sur son site internet.
- Intervenant anglais : aucun intervenant n'a été trouvé. Le choix n'avait pas été retenu par l'équipe enseignante.

Il est rappelé que ces interventions seront financées par la mairie.

8. **Les classes de CM1 et CP bénéficieront d'une intervention de l'association Pie Verte**, financée par la mairie. Des nichoirs à hirondelles ont été installés sous les toits de l'école maternelle et d'autres sont à venir dans les « communs » de la mairie. Cette intervention est gérée par une élue municipale qui est aussi maman d'élève. Les autres classes ne participent pas car l'intervention ne rentre pas dans leur projet de classe.

#### 9. Liaison avec le collège.

- Langues et options choisies par les familles des futurs collégiens : 21 CM2 iront au collège de Vulaines l'année prochaine. Voici les langues qu'ils ont choisies : 9 pour l'anglais, 5 pour l'anglais/section sportive, 1 pour l'anglais/chorale, 5 pour l'anglais/italien et 1 pour l'anglais/allemand.
- Une séance de travail aura lieu le 23 mars entre les enseignants de collège et les directeurs d'école, M. Morel représentant le C3 pour Jean Carcy. Des réunions ultérieures seront organisées avec les enseignants de cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>e</sup>) du collège Beltrame et des écoles du bassin (Héricy, Féricy, Machault, Vulaines, Samoreau et Fontaine le Port).

10. **Le dispositif EILE** (enseignements internationaux de langues étrangères) propose un enseignement optionnel de langue vivante étrangère aux élèves de l'école élémentaire. Ces cours auront lieu dès l'année prochaine en dehors du temps scolaire si le nombre d'élèves inscrits est suffisant. Environ 30 élèves de l'école ont candidaté à ce dispositif, majoritairement pour des cours d'italien.

**11. Le projet d'école 2021-2024 s'articule autour de 3 axes :**

- Rendre performants les élèves dans la production d'écrits.
- Améliorer les résultats des élèves dans la résolution de problèmes.
- Travailler l'autonomie des élèves face au travail.

Le projet est écrit, non finalisé et doit être envoyé à l'inspectrice de circonscription pour validation.

Dans le projet précédent (2018-2021), il y avait déjà les 2 premiers axes. Le 3<sup>ème</sup> a été ajouté en raison des difficultés rencontrées par les élèves pendant le confinement.

**12. Interventions sur le handicap.**

Comme l'année dernière, Mme Bray (ancienne maman d'élève) interviendra sur le thème du handicap.

La classe de CM1-CM2 en bénéficiera le 17/03. Il est également prévu que les classes de CM1 et CE2 en bénéficient mais les dates seront fixées ultérieurement en fonction des disponibilités de Mme Bray.

13. **Les interventions du SMITCOM**, prévues initialement en janvier dans la classe de CE2 ont été reportées en mars.

14. Comme l'année dernière, l'ALPEH, le comité jeunesse et la mairie vont s'unir pour organiser une collecte alimentaire : 50% des dons iront à une association apolitique et laïque et 50%, à des familles héricéennes (gestion par le CCAS). Cette année, l'association qui bénéficiera des dons sera l'épicerie solidaire de Vulaines-sur-Seine.

15. **L'ALPEH renouvellera cette année la vente d'objets personnalisés** dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'école. L'équipe enseignante a choisi les objets : ce seront une boîte à goûter pour chaque classe et un sac à tarte pour chaque cycle. Afin de recevoir les objets bien avant la fin de l'année scolaire, il a été décidé de lancer les commandes en avril. Les enseignants acceptent de faire faire les dessins aux élèves au retour des vacances d'hiver.

16. **La vente des chocolats de Noël organisée par l'ALPEH** a permis de récolter 924,14€ de bénéfices sur l'ensemble des deux écoles. L'ALPEH envisage d'utiliser ces bénéfices pour financer des projets proposés par les équipes enseignantes des deux écoles. En ce qui concerne l'école élémentaire, l'ALPEH propose ainsi de financer un projet à hauteur de 900 € environ. L'équipe, enthousiaste, doit se réunir prochainement pour réfléchir à l'utilisation de ces fonds pour une animation.

## 17. Evénements.

- Pour le carnaval, les enfants sont invités à venir déguisés le vendredi 18/02.
- À l'occasion de la kermesse de la maternelle, le soir du 10/06, l'équipe enseignante de l'élémentaire prévoit d'organiser une présentation des productions des élèves issues de la semaine sans cartable, dans la cour, avec un affichage sous le préau (en cas de pluie) et de compléter cette présentation par des chants et des danses. L'ALPEH et la mairie proposent leur aide pour l'organisation de cette manifestation.

## 18. Travaux /mairie

- Les trous dans la cour ont été bouchés. Les boiseries du préau ont été repeintes. Les carreaux cassés ont été remplacés.
- M. Morel demande si la mairie peut faire enlever le sapin de la cour ainsi que les feuilles dans les escaliers.
- Certains ordinateurs utilisés par les enseignants sont défectueux (Mme Liatard, Mme Lamare). Mme Coppé confirme ce qui avait été annoncé précédemment : 40 ordinateurs seront donnés par les sapeurs-pompiers de Paris à la mairie d'Héricy en mars. M. Torres passera dans les classes pour collecter les demandes des enseignants concernant ce matériel.
- M. Morel demande si un budget pourrait être alloué pour la nouvelle classe (certaines municipalités allouent 1000€/classe ouverte). Mme Coppé transmettra la demande à M. Torres.

## 19. Coopérative : Mme Liatard annonce sa démission du poste de trésorière de l'association USEP

HIRONDELLES (coopérative de l'école) en expliquant qu'elle assume cette tâche depuis une dizaine d'années mais que la lourdeur de celle-ci devient difficile à assumer. Cette lourdeur vient principalement du fait que les fonds de la coopérative de l'école (dons des parents, bénéfices tirés de la vente de photographies...) doivent être dissociés des fonds alloués par la mairie. Mme Liatard précise que dans certaines écoles, les fonds alloués par la mairie sont gérés par la mairie et ne sont pas versés dans la coopérative. M. Morel annonce qu'aucun enseignant ne souhaite reprendre la tâche mais qu'il est possible qu'un parent d'élève reprenne cette fonction. Si personne ne souhaitait reprendre le flambeau, cela signifierait la dissolution de l'association. Mme Coppé va s'entretenir avec M. Torres de la possibilité de ne plus verser les fonds alloués par la mairie, mais de les gérer elle-même, de façon à alléger le travail de Mme Liatard. Cette dernière annonce que dans ce cas, elle accepterait de conserver son poste de trésorière.

### Absentéisme scolaire.

**M. Morel précise qu'un point sur l'absentéisme** sera fait lors du prochain conseil d'école. Les données, eu égard à la situation pandémique, seront un peu faussées pour cette année scolaire si particulière.

**Le prochain conseil d'école est fixé au 7 juin.**

La secrétaire de séance,

le directeur,

